

L'EGLISE DE VETHEUIL par Louis REGNIER en 1910

RETABLE DE LA PASSION

« [...] Ce retable, en bois sculpté, polychromé et doré, surmontait sans doute, originairement, le maître-autel. On le voit aujourd'hui sur l'autel de la quatrième chapelle au nord de la nef. Il appartient à la catégorie de ces grands retables en bois ou en terre cuite, d'origine flamande ou brabançonne qui montrent les différentes scènes de la Passion figurées par une multitude de petits personnages, et dont on rencontre beaucoup de spécimens dans toute la France, mais surtout dans la région du nord. A lui seul, le département de l'Oise n'en possède pas moins d'une quinzaine, à peu près complets¹. Il y en a moins dans le département de Seine-et-Oise, mais je ne saurais omettre de rappeler ici celui conservé dans l'église de Guernes, non loin de Vétheuil.

Tous ces retables appartiennent soit à la seconde moitié du XVe siècle, soit à la première moitié du XVIe. Celui de Vétheuil semble plutôt du premier quart du XVIe siècle. Il présente la disposition bien connue qui caractérise tous les autres, c'est-à-dire que la partie centrale, consacrée à la grande scène du Calvaire, est plus élevée (2m25) que les deux parties latérales (1m30). La largeur de la partie supérieure de la travée centrale est de 0m92.[...]

On trouve, de gauche à droite :

- 1° le *Baiser de Judas* (au premier plan, Malchus terrassé par Saint Pierre);
- 2° la *Flagellation* (le Christ est lié à une colonne polygonale, au chapiteau simplement mouluré);
- 3° le *Portement de croix* (Simon de Cyrénéen aide Jésus; les Saintes Femmes et Saint Jean suivent au second plan);
- 4° le *Calvaire* (l'un des larrons, celui placé à la droite du Christ, est couvert d'une grande souquenille flottante, chose rare dans les représentations de Calvaire; au bas, Marie défaille entre les bras des Saintes Femmes);
- 5° la *Descente de croix* (au premier plan, une seconde pamoison de la Vierge);
- 6° la *Mise au tombeau*;
- 7° la *Résurrection*. L'un des gardes endormis en avant du sépulcre tient une arbalète à cranequin, arme dont on croyait l'usage à peu près tombé en désuétude au commencement du XVIe siècle. On remarquera le masque d'animal qui décore singulièrement la tunique de cet arbalétrier et les masques du même genre qui servent de genouillères au soldat son voisin.

Tous les costumes sont, d'ailleurs, intentionnellement pittoresques et variés. Toutefois, celui que porte chacun des principaux acteurs du drame se retrouve le même dans toutes les scènes. Il y a de l'archaïsme dans les vêtements militaires, comme aussi des fantaisies de pure imagination. Mais les chaussures, élargies du bout, sont empruntées à la vie réelle; cette forme fut en usage, comme on sait, de 1490 à 1535 environ.

Bien qu'il ne s'agisse que d'une oeuvre d'art industriel, les personnages ont beaucoup de vérité, et la lourdeur qu'entraîne la grosseur exagérée des têtes n'est pas caricaturale, comme cela se voit dans quelques autres retables du même genre. En outre, les physionomies de Marie, de Saint Jean et des Saintes Femmes sont agréables et d'une expression simple et vraie, en quoi elles contrastent avec celles des bourreaux et de la soldatesque, bestiales à souhait. C'était là, d'ailleurs, une tradition constante depuis l'importation des albâtres anglais à la fin du XIVe siècle. (...)

Il est assez difficile de situer chronologiquement les oeuvres de cette espèce, presque toujours dépourvues de date peinte ou gravée. Le détail des chaussures à bout élargi rapproché des autres observations que fait naître l'examen du retable de Vétheuil indique approximativement le premier quart du XVIe siècle. On sait que le style gothique persista longtemps dans les Pays-Bas. Au retable de Bury, les dais flamboyants surmontent des personnages dont les costumes, beaucoup plus avancés qu'à Vétheuil, justifient très bien la date 1648 estampée dans la dorure du sépulcre. [...] »

Louis Régnier, « L'église de Vétheuil » (1ère partie)

Mémoire de la Société historique et archéologique de Pontoise et de Vexin, T. XXIX, (2e fascicule), 1910, p. 137-174

Le « Baiser de Judas » relief provenant du retable de la Passion conservé dans l'église Notre-Dame ,

1 Ces retables ont été dépecés comme celui de Vétheuil dans les années 1960-1975

propriété de la commune de Vétheuil (Val d'Oise), bois sculpté et doré, 16^e siècle, classé au titre des monuments historiques par arrêté du 11 avril 1902.

Histoire d'une restitution

- 19 février 1966** La « **Descente de croix** » et la « **Mise au tombeau** », deux éléments du retable de la Passion, sont volés dans l'église de Vétheuil.
- 26 octobre 1973** Second vol affectant le retable de la Passion. 5 éléments ont alors disparu: le « **Baiser de Judas** », la « **Flagellation du Christ** », et la « **Montée au Calvaire** », la partie centrale du retable à l'exception du « **Christ et des larrons** », la « **Résurrection** ». La documentation relative à ces vols est conservée au ministère de la Culture et de la Communication et à l'Office Central de lutte contre le trafic des Biens Culturels. Les données sont intégrées dans le DVD Interpol « oeuvres d'art volées », réalisé en 1998.
- 1999** Le relief de la « **Flagellation du Christ** », est localisé chez un antiquaire en Belgique. Après enquête et détermination de la bonne foi du détenteur, l'indemnité est réglée par la mairie de Vétheuil avec l'aide du Conseil Général du Val d'Oise. Cet élément a été replacé dans l'église en 2003 après une intervention de restauration et de sécurisation aidée par la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France et le Conseil général du Val d'Oise.
- 5 avril 2006** 58^e vente aux enchères publiques au Palais Kinsky de Vienne, en Autriche, au cours de laquelle est proposé à la vente l'élément représentant « **Le Baiser de Judas** ».
Estimation: 25 000 € / 40 000 €. Aucun acheteur ne se propose pour acquérir cet élément.
- 23 novembre 2006** Après négociation avec la veuve du collectionneur par l'intermédiaire de la maison de vente, achat par un antiquaire d'Anvers, en Belgique.
- 31 janvier 2007** L'antiquaire prend contact pris avec le ministère de la Culture et de la Communication. Ses recherches menées au cours du mois de janvier 2007 l'on conduit à penser qu'il a fait l'acquisition d'une oeuvre d'art provenant de l'église de Vétheuil. Il envoie une photo de l'élément du retable.
- Février 2007** Recherches documentaires conduites par le ministère de la Culture et de la Communication avec l'aide de la conservation des antiquités et objets d'art du Val d'Oise. Constitution d'un dossier prouvant la corrélation irréfutable entre les documents fournis par l'antiquaire et l'oeuvre volée en 1973.
- 1^{er} mars 2007** Confirmation que la pièce détenue est bien un élément du retable de la passion volé le 26 octobre 1973 dans l'église de Vétheuil, classé monument historique, sorti illicitement du territoire, donc inaliénable et imprescriptible.
Demande est faite de connaître le lieu, la date et les circonstances de l'achat, ainsi que le prix payé afin d'indemniser cet « acquéreur de bonne foi » sur la base de l'article 2280 du code civil et du livre VI du code du patrimoine.
- Mars 2007 – Juil. 2007** Une proposition de vente est faite à hauteur de 185.000 euros en comparaison des prix du marché international par l'antiquaire, sans toutefois fournir d'informations concernant la provenance de la pièce et les circonstances précises de l'acquisition.

L'indemnisation de bonne foi ne peut s'effectuer, aux termes de la loi française, que sur la base du prix d'achat de l'oeuvre, et éventuellement des frais occasionnés.

Sur les conseils de l'OCBC, une mission à Anvers est organisée avec la mairie de Vétheuil et les conservateurs territorialement compétents.

- 8 octobre 2007** Rendez-vous à Anvers chez l'antiquaire, en présence du Maire de Vétheuil et de représentants de l'Etat français. Constat d'état de l'oeuvre. L'antiquaire confirme sa demande **d'indemnisation de 185.000 €.**

- 12 octobre 2007** Enquête conduite à la demande du ministère de la Culture et de la Communication, pour connaître le lieu de vente en Europe du « Baiser de Judas », auprès des bureaux de contrôle à l'exportation des biens culturels.
- 8 novembre 2007** « *Très cher retable* », parution de l'article de Clarisse Fabre dans le journal *Le Monde* daté du 9 novembre 2007.
- 9 novembre 2007** Intervention du président du syndicat national des antiquaires. L'antiquaire accepte de rendre le fragment de retable à la commune de Vétheuil, propriétaire, sans aucune compensation.
- 13 novembre 2007** Communiqué de presse du ministère de la Culture et de la Communication. **Christine Albanel annonce qu'elle remettra elle-même à la commune de Vétheuil « le Baiser de Judas », relief provenant du retable de la Passion volé en 1973 dans l'église Notre-Dame de Vétheuil et qui vient d'être retrouvé en Belgique**
- 20 décembre 2007** Restitution dans les salons du ministère de la Culture et de la Communication.